

La réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord, qui se tenait à Halifax les 29 et 30 mai 1986, a sans aucun doute constitué pour le Canada l'un des événements marquants de l'année. À cette occasion, les ministres des Affaires extérieures se sont entretenus à bâtons rompus sur les améliorations survenues dans les relations Est-Ouest depuis le Sommet américano-soviétique d'octobre 1985. Ils ont accordé une attention particulière aux réponses de M. Gorbatchev et de ses alliés du Pacte de Varsovie aux propositions de contrôle des armements et de désarmement faites par les pays occidentaux. La Déclaration de Halifax sur la maîtrise de désarmements conventionnels constitue probablement le résultat le plus positif de ces discussions. Le document annonce l'établissement d'un groupe de travail réunissant diverses personnalités importantes qui aura pour tâche de formuler les propositions en vue de faire progresser de façon novatrice et dynamique les négociations traitant du contrôle des armements conventionnels en Europe.

Réunis à Bruxelles le 22 mai 1986, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont eux aussi abordé ces questions, mais ils se sont essentiellement attachés à approuver et à adopter les objectifs de forces pour la période de 1987 à 1992. À ce moment là, les yeux du monde entier étaient rivés sur les États-Unis, qui devaient approuver des plans prévoyant la modernisation de leurs armes chimiques (contrairement à l'URSS qui ne s'y était pas conformée, les États-Unis avaient mis en application un moratoire unilatéral interdisant la production d'armes chimiques à partir de 1979).

À la suite de la réunion entre le président Reagan et ses partenaires le 13 octobre 1986, les ministres des Affaires extérieures et de la Défense de l'OTAN, réunis à Bruxelles en décembre 1986, se sont penchés sur les répercussions possibles des propositions avancées à Reykjavik. Les ministres des Affaires extérieures ont en outre fait l'analyse d'un rapport intérimaire du Groupe de travail de haut niveau. En décembre, ils ont émis la Déclaration de Bruxelles sur la maîtrise de désarmements conventionnels, qui a pavé la voie à de nouvelles discussions parmi les pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

Au cours de la période visée par ce rapport, le Canada a poursuivi la révision de sa politique en matière de défense. Ainsi, en février 1987, le gouvernement a entamé des discussions avec ses alliés de l'OTAN dans la perspective de produire un Livre blanc sur la défense un peu plus tard au cours du printemps.

## Relations canado-américaines

Les relations bilatérales canado-américaines en matière de défense donnaient suite aux accords intervenus lors des sommets de Québec et de Washington entre le président Reagan et le premier ministre Mulroney. L'accord bilatéral prévoyant l'essai, en collaboration, d'armes sous-marines dans la zone d'essai de torpilles de Nanoose a été renouvelé, et les essais de missiles de croisière aéroportés ont repris avec succès en octobre. En outre, fait très important, les préparatifs en vue de la mise en œuvre du programme de modernisation du système de défense

aérienne de l'Amérique du Nord, programme ambitieux s'il en est un, avancent à grands pas. Dans le cadre de ce programme, on a annoncé en mars dernier le réaménagement de cinq terrains d'aviation situés dans le Nord canadien, afin de permettre le déploiement du CF-18. Une telle entreprise permettra au Canada d'améliorer ses systèmes de détection et d'interception dans le Nord. Les réunions entre les ministres de la Défense des deux pays et des organismes comme la Commission permanente canado-américaine de défense ont souligné l'importance d'une relation bilatérale dans le domaine de la défense.

Les activités du Groupe de travail sur les munitions à guidage de précision et les échanges effectués dans le cadre du programme Forecast II de la USAF, programme concernant les technologies de pointe, ont permis d'entrevoir un certain nombre de possibilités de coopération bilatérale. Le Canada et les représentants des trois éléments des Forces armées américaines (air, terre et mer) se sont consultés régulièrement afin de déterminer d'autres projets susceptibles d'être mis en œuvre conjointement en vertu de l'Accord sur le partage du développement industriel pour la défense (*Voir aussi* Chapitre 2).

## Maintien de la paix

Le Canada a continué à militer en faveur du maintien de la paix et de la sécurité. À cette fin, il a fourni un effectif d'environ 900 militaires qui ont participé aux opérations de maintien de la paix. De plus, il fait toujours partie de la Force des Nations Unies à Chypre, de la Force des Nations Unies chargée d'observer le retrait des troupes au Golan et de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient. Le Canada a également maintenu sa participation aux ponts aériens lors du déplacement, deux fois l'an, des quartiers généraux du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan.

Le Canada ne limite pas ses activités en faveur du maintien de la paix aux seules opérations menées sous l'égide des Nations Unies. En effet, on se souvient que le 31 mars 1986, le Canada avait envoyé une unité canadienne d'hélicoptères pour venir en aide à la Force multinationale d'observation (FMO) dans la péninsule du Sinaï. La FMO a terminé sa première année de service dans cette région.

Les représentants du Canada ont continué de participer aux discussions sur le maintien de la paix, qui se sont tenues lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a en outre pris part aux échanges d'informations dans ce domaine, notamment par le biais de séminaires organisés par l'Académie mondiale pour la paix de concert avec des universités canadiennes et américaines.

## Programme d'aide à la formation militaire

Au cours de l'année financière 1986-1987, 51 cours ont été offerts à des soldats de 13 pays non membres de l'OTAN, dans le cadre du Programme d'aide à la formation militaire. Ces soldats venaient principalement du Commonwealth, des Antilles et de pays africains.